## **CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2025**

Le CAMPING LA MER (ci-après « Le Camping ») est une SAS au capital de 8000 euros dont le siège social est situé Route de Rochelongue à AGDE (34300). Le Camping est classé « 3 étoiles » et « Tourisme » par décision du 31 octobre 2017. La société est immatriculée au RCS de Béziers sous le n° 751 319 609 - n° de TVA FR06751319609 - N° gestion co12 B444. Le CAMPING LA MER est ouvert du 13 avril 2024 au 29 septembre 2024. Il bénéficie de 102 emplacements «confort» et «grand confort» ainsi que de 81 emplacements nus. Toute demande de réservation d'un séjour ou de location d'un emplacement par un client (ci-après «le Client») auprès du Camping implique l'acceptation sans réserve de l'ensemble des dispositions des présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document sauf accord écrit et préalable du Camping. Toute traduction des présentes conditions dans une autre langue que le français ne saurait prévaloir sur les présentes conditions en cas d'incohérence ou de contradiction.

1- CONDITIONS DE RÉSERVATION: Toute réservation est personnelle et nominative et ne peut être cédée à un tiers par le Client. Elle ne devient effective qu'avec l'accord du Camping et après réception du contrat de réservation et encaissement de l'acompte ou montant intégral du prix du séjour versé. Une confirmation de réservation sera adressée au client par le Camping. Elle devra être conservée par le client jusqu'à son arrivée. Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou représentants légaux. Conformément aux dispositions du Code de la consommation, le client est informé au'il ne bénéficie pas de droit de réfractation suite à la réservation de son séjour.

## 2- CONDITIONS DE SÉJOUR

- 2.1- Location d'emplacement camping : le forfait de base comprend l'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping-car pour deux personnes, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures du Camping. Les emplacements camping sont loués du dimanche à 12h au dimanche suivant à 10h. Tout départ après 12h entrainera la facturation d'une nuitée supplémentaire. Le solde du séjour devra être réglé avant le départ. En cas de départ avant la fin du séjour auçun remboursement ne sera consenti.
- 2.2-Location d'hébergement : Chaque type d'hébergement (HLL, mobil-home, Coco Sweet) est prévu pour un nombre déterminé d'occupants qui doit être respecté pour des raisons de sécurité et d'assurance. Le Camping refusera l'accès au client lorsque le nombre de personnes l'accompagnant sera supérieur à la capacité d'accueil de l'hébergement loué. Durant les mois de juillet et août, ils sont loués pour une durée minimale d'une semaine du samedi 14H au samedi suivant 10h. Aucune installation supplémentaire n'est autorisée à l'exception d'un véhicule supplémentaire qui devra être déclaré et devra stationner sur l'aire prévue à cet effet et sera facturé suivant le tarif en viqueur.
- 2.3- Arrivées : Le client doit arriver avant 19h le jour prévu du contrat de réservation. En l'absence de message écrit du client (adresse postale et/ou email) informant le camping d'un retard ou d'une arrivée différée, l'emplacement loué redevient disponible à la location 24h après la date d'arrivée initialement prévue. Aucun dédommagement ne sera exigible de la part du client.

Pour les hébergements : en échange de la remise des clés de l'hébergement, le client devra verser un dépôt de garantie. Une fiche d'état des lieux d'entrée et d'inventaire de l'hébergement lui sera remise. Nos hébergements locatifs sont meublés et équipés (voir descriptif). Les draps et le linge de maison ne sont pas fournis. Le client devra signaler toute anomalie le jour de son arrivée dans un délai de 24h. Aucune réclamation tardive ne sera prise en compte.

2.4 Départs : Les départs s'effectuent sur rendez-vous le samedi de 8h à 10h. Le client devra prendre rendez-vous au plus tard la veille du jour de son départ à la réception. En cas de départ en dehors des heures prévues, les dépôts de garantie seront restitués par voie postale sous réserve des retenues opérées en cas de dépâts éventuels constatés.

## 3- CONDITIONS DE PAIEMENT : Pour valider sa réservation, le client versera au camping :

- Réservation plus de 30 jours avant la date d'arrivée : versement d'un acompte de 30% du montant du prix du séjour TTC. Le solde restant devra être réglé au plus tard 30 jours avant l'arrivée du client. Pour les emplacements camping, versement d'un acompte d'un montant de 90€ à la place des 30%). Le solde sera pavé à l'arrivée.
- Réservation moins de 30 jours avant la date d'arrivée : versement de l'intégralité du montant du prix du séjour TTC.

Le Camping n'accepte pas le paiement par carte bancaire. Seuls les paiements par chèque (à l'ordre de SAS LA MER), chèques vacances (limité à la moitlé du montant du prix du sélour) ou en espèces sont acceptés.

Pour chaque réservation, des frais de dossier d'un montant de 15 € seront facturés et non remboursés en cas d'annulation. Seuls les prix mentionnés sur le contrat de réservation sont contractuels. Le gaz, l'eau et électricité sont compris dans le tarif. Les taxes de séjour et d'écoparticipation ne sont pas inclus dans le prix et devront être acquittées lors du séjour. Le taux de TVA appliqué est celui en vigueur au moment de la réservation. Toute modification de ce taux sera répercutée sur le montant TTC dû par le client. Les tarifs TTC ou informations publiées dans la présente brochure sont communiquées sous réserve d'erreur ou d'omission.

4- DÉPÔT DE GARANTIE / CAUTION : Pour les séjours en location, un dépôt de garantie vous sera demandé par mail 10 jours avant le début de votre séjour. Celui-ci devra être effectué en ligne via la plateforme de notre partenaire SWIKLY. Ce dépôt de 150€ est effectué par simple emprejate de carte bancaire et n'est donc pas débité de votre compte

L'intégralité de ce dépôt de garantie vous sera restituée au plus tard 3 jours après votre départ si l'hébergement est rendu propre, déduction faite des indemnités retenues pour les éventuels dégâts occasionnés, prestations impayées, perte de clefs remises lors de votre arrivée.

- 5- CONDITIONS D'ANNULATION / INTERRUPTION DE SÉJOUR : Annulation Toute demande d'annulation de la part du client devra être adressée par courrier recommandé avec accusé de réception. Le client a la possibilité de souscrire à une assurance annulation (voir conditions aénérales d'assurance ici) En cas d'annulation de la part du client de son séjour :
- Plus de 30 jours avant la date d'arrivée prévue dans le contrat de réservation, l'acompte de 30% (ou 90 € pour emplacement camping) sera conservé par le campina. Les frais de dossier restent acquis au campina.
- Moins de 30 jours avant la date d'arrivée prévue dans le contrat de réservation, l'intégralité du montant du prix du séjour reste dû par le client, trais de dossier inclus.

En cas d'annulation du séjour de la part du camping : le séjour sera totalement remboursé au client excluant toutefois tout paiement de dommages et intérêts en cas de préjudice. Conformément au Code du tourisme et sauf dérogation exceptionnelle accordée par les autorités compétentes, en cas d'annulation par le camping ou par le client avant le départ et si l'annulation est due à des circonstances exceptionnelles et inévitables, survenant sur le lieu du séjour ou à proximité immédiate, ayant des conséquences importantes sur l'exécution du contrat, le montant du séjour sera intégralement remboursé excluant toutefois tout dédommagement en réparation d'un quelconque préjudice subi par le client.

Interruption - Tout séjour interrompu, ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) du fait du client ne pourra ouvrir droit à un quelconque remboursement quelle que soit la raison invoquée.

6- ASSURANCE ANNULATION : Au moment de la réservation uniquement, le client a la possibilité de souscrire de manière facultative à la garantie assurance annulation et interruption de séjour du partenaire au tarif en vigueur. Elle est souscrite directement par le camping auprès de : Assurance Annulation NEAT

Elle vous permet d'être remboursé du montant de votre séjour en cas d'imprévus avant et pendant votre sejour. Elle permet d'être remboursé sous 48h. Tout le monde est couvert, sans lien de parenté nécessaire. Déclaration en ligne simplitée. Annulation du séjour avec ou sans justificatif. En cas d'interruption de votre séjour, celui-ci devra être réalé intégralement pour que vous sovez remboursé.

## 7- RESPONSABILITÉS / ASSURANCE OBLIGATOIRE :

- 7.1 Responsabilité du camping Le camping n'a qu'une obligation de surveillance et de sécurité et décline toute responsabilité en cas de vol, dégradation, perte, ou toute autre forme de dommages subis par le client et dont la faute du camping n'est pas établie. De manière générale, toute prestation de service gratuite ou payante, mentionnée sur le site internet ou toute forme de support commercial, peut dans certaines circonstances indépendantes de la volonté du camping et/ou dans le cadre d'un évènement relevant de la force majeure être modifiée ou annulée pendant le séjour du client. Dans ce cadre, le camping décline toute responsabilité et le client ne saurait s'en servir de motif pour annuler son séjour sans frais.
- 7.2- Responsabilité du client Le client est le seul interlocuteur responsable à l'égard du camping en cas de litige et particulièrement en cas d'annulation du séjour. Le client s'engage à utiliser et faire utiliser par les personnes qui l'accompagnent les hébergements, équipements et infrastructures du camping conformément à leurs destinations et usages normaux. Le client ayant réservé est considéré comme personnellement responsable de tous les dommages, pertes, dégradations, troubles ou nuisances causées par les personnes qui séjournent avec lui ou qui lui rendent visite. Il reconnait par ailleurs avoir pris connaissance du règlement intérieur du camping, à le respecter et le faire respecter. En cas d'infraction, le camping se réserve le droit de mettre un terme immédiat au séjour du contrevenant sans dédommagement. Le client s'engage notamment à laisser son hébergement ou emplacement en bon état lors de son départ à la fin du séjour. Il appartient au client de souscrire obligatoirement à une assurance responsabilité civile afin de se couvrir à l'occasion de son séjour. Il devra pouvoir présenter une attestation à son arrivée.
- 8- FORCE MAJEURE : Le camping décline toute responsabilité en cas de modification, interruption, annulation du séjour du client ou tout autre évènement résultant d'un cas de force majeure et ne relevant pas du fait du camping. Les évènements extérieurs et étrangers au camping peuvent notamment relever, sans que cette liste ne soit limitative, de décisions administratives, de raisons climatiques, sanitaires, épidémiques, bactériologiques, politiques, informatiques, militaires cette liste n'étant pas limitative.
- 9- SECURITE / ANIMAUX : Les barbecues à bois ou à charbon sont interdits par arrêté préfectoral. Sont autorisés uniquement ceux à gaz ou électriques. Les chiens de catégorie 1 et 2 sont strictement interdits. Les animaux sont admis sur présentation de leur carnet de vaccination. Leurs maîtres sont priés de les conduire à l'extérieur du camping pour leurs besoins. Les chiens et autres animaux ne doivent jamais rester en liberté et sans surveillance au camp, même enfermés, en l'absence de leur maître qui en reste civilement et pénalement responsable
- 10-VISITEURS : Les visiteurs du client doivent être présentés à l'accueil et ceux séjournant plus de 2 heures dans le camping devront s'acquitter d'une redevance (voir grille tarifaire).
- 11- RÉGLEMENT INTÉRIEUR / PROPRETÉ : Le client s'engage à respecter le règlement intérieur du camping qui est affiché à l'entrée et au lieu de réception de la clientèle. En cas d'infraction grave ou répétée, le camping se réserve le droit de mettre fin à son séjour en excluant toutes formes de dédommagement. Les emplacements et hébergements doivent être maintenus propres. Le dépôt d'ordures en dehors des containers prévus à cet effet sont interdits. Deux avertissements en raison d'un emplacement mal entretenu ou manifestement sale conduiront à une exclusion du client.
- 12- ESPACE AQUATIQUE: L'espace aquatique est ouvert tous les jours de 10h à 19h du 12/04/2025 au 30/09/2025. La piscine est surveillée de 1/07/2025 au 30/08/2025. Pour y accéder vous devrez porter le bracelet prévu à cet effet, les shorts de bain sont interdits seul, les maillots sont autorisés. Les visiteurs et personnes extérieures au camping ne peuvent pas autorisés à y aller.
- 13- DROIT À L'IMAGE: A l'occasion de son séjour dans le camping, le client est susceptible d'être pris en photo ou d'être filmé pour la conception et la réalisation de plaquettes publicitaires de l'établissement. Le client est en droit de s'y opposer en le signalant par écrit à la réception dès votre arrivée.
- 14- RÉCLAMATION/MÉDIATION : En cas de réclamation, le client peut s'adresser au camping aux coordonnées suivantes (camping-la-mer@ wanadoo.fr 0632934843). Suite à l'échec dans le traitement du litige avec les services du camping, le client est en droit de s'adresser à un médiateur dans un délai d'un an par voie électronique : https://medicys-consommation.fr ou par voie postale : MEDICYS 73, boule-varid de Clichy 75009 PARIS
- 15- DONNEES PERSONNELLES Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, le client est informé que les données nominatives ou à caractère personnel recueillies dans le cadre de la réservation sont nécessaires à l'exécution de cette dernière. Le client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition à la cession de ces données à des tiers qu'il peut exercer en s'adressant par courrier au camping.
- 16- DROIT APPLICABLE : Tout litige sera soumis au droit français qui est seul applicable. En cas de contentieux, les juridictions de Béziers seront seules compétentes.

	sans réserve.
Fait à Le	

Signature précédée de la mention manuscrite «Lu et approuvé»